



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

terrorisme

Question écrite n° 75606

Texte de la question

M. Paul Salen attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur la déradicalisation des jeunes français attirés par l'islamisme radical. Alors que les évènements de ces derniers mois ont montré qu'un certain nombre de jeunes français de confession musulmane étaient attirés par l'islamisme radical, les premiers programmes de déradicalisation se mettent en place en France. Cependant, les pouvoirs publics s'appuient, pour l'instant, essentiellement sur la société civile pour la mise en œuvre de ces programmes. À l'étranger, les programmes de déradicalisation ont été instaurés beaucoup plus tôt et sont souvent coordonnés par les États concernés. Aussi, il lui demande quelles sont les intentions du Gouvernement sur la mise en place de programmes de déradicalisation et de désendoctrinement menés par les pouvoirs publics.

Données clés

Auteur : [M. Paul Salen](#)

Circonscription : Loire (6^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 75606

Rubrique : Ordre public

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [10 mars 2015](#), page 1636

Question retirée le : 2 février 2016 (Retrait à l'initiative de l'auteur)